

En Flèche

N°331 / AVRIL 2025 LE MAGAZINE DE VOTRE VILLE

  www.ville-lafleche.fr

DOSSIER / LOGEMENT > P 9

Le début DE L'EMBELLIE





NADINE GRELET-CERTENAÏS, MAIRE
n.grelet@cc-paysflechois.fr

► L'attractivité est le fil conducteur des politiques publiques que nous poursuivons à La Flèche et en Pays fléchois. Redonner un nouveau visage au centre-ville avec la promenade de Port-Luneau ; accorder des aides aux propriétaires pour refaire leur façade ou aux commerçants pour leur vitrine ; miser sur le maintien d'une offre culturelle et sportive de qualité et sur des services publics de proximité pour tous... : tels sont quelques-uns de nos axes prioritaires pour que de nouvelles familles, de nouveaux professionnels de santé, de nouvelles entreprises... choisissent de s'installer sur notre territoire. Aussi, nous nous sommes engagés dans une politique en faveur du logement que nous

souhaitons la plus diversifiée possible : il ne s'agit pas de bâtir « pour bâtir » mais bien d'anticiper, pour continuer à faire de La Flèche une ville où le logement est adapté à toutes les trajectoires de la vie et permet à celles et ceux qui y travaillent, qui s'y installent, qui y vieillissent, de pouvoir y bien vivre. La richesse de La Flèche repose sur sa mixité sociale et notre ambition est de la préserver. Résidence seniors, logements intermédiaires ou haut-de-gamme, programmes sociaux... Dans ce nouveau numéro d'En Flèche, nous vous proposons un tour d'horizon des quelque 140 nouveaux logements qui sortiront prochainement de terre. Bonne lecture.

DANS CE NUMÉRO / AVRIL 2025

FOCUS / P.3 : COMME À VÉLO - **ACTUALITÉS / P.4 À 7 :** GARDER LE CAP > **P.4 - DEUX ANS DE TRAVAIL > P.7 - ÉCLAIRAGE / P.8 :** LA MONNERIE, MODE D'EMPLOI - **DOSSIER / P.9 À 12 :** LE DÉBUT DE L'EMBELLIE - **PORTRAIT / P.13 :** ÉMELINE AUBERT - **LOISIRS / P.14 À P.17 :** EN ATTENDANT L'ÉTÉ > **P.14 - QUOTIDIEN DU ZOO SAISON 2 > P.15 - TRIBUNES / P.18 - INFOS PRATIQUES / P.19**



DOSSIER / P.9 À 12
LE DÉBUT DE L'EMBELLIE



FOCUS / P.3
COMME À VÉLO



ÉCLAIRAGE / P.8
LA MONNERIE, MODE D'EMPLOI



PORTRAIT / P.13
ÉMELINE AUBERT

SENIORS / VIE QUOTIDIENNE

Comme À VÉLO

Le pôle seniors reprend ses promenades en triporteur avec deux véhicules adaptés.

► Inaugurées l'été dernier, les promenades en triporteur reprennent du service. « Avec désormais le renfort d'un deuxième véhicule », se félicite Françoise Rachet, maire adjointe chargée du pôle seniors.

Comme le précédent, il a été entièrement financé par le Fonds d'appui des territoires innovants seniors, dans le cadre de la démarche Ville amie des aînés et par le département de la Sarthe. « Tout comme l'indispensable vélo accompagnateur », ajoute l'élue.

Sur les voies vertes

Avec ces deux triporteurs dotés d'une cabine pour deux personnes et surtout l'aide précieuse d'une équipe de bénévoles, les propositions de balades peuvent se multiplier. « L'an dernier nous avons débuté avec les résidences autonomie, explique Stéphanie Chailleux-Bois, animatrice du pôle seniors. Nous leur réservons toujours des créneaux et pouvons aussi élargir à nos adhérents ou à des personnes en perte d'autonomie. C'est idéal pour des personnes qui ne savent pas faire du vélo ou qui, l'âge venant, n'osent plus. »

À deux ou séparément, les triporteurs peuvent conduire leurs passagers à La Monnerie, sur les

Chaque triporteur peut transporter deux personnes.

voies vertes, au parc des Carmes, au moulin de La Bruère... « Voire proposer un petit tour dans un quartier », complète Françoise Rachet.

Les bénévoles quant à eux sont formés, assurés et suffisamment entraînés pour faire rouler ces lourds véhicules. « Malgré l'assistance électrique, avec deux passagers, il faut de bonnes jambes ! »



GRATUIT. RENSEIGNEMENTS : 5 RUE FERNAND-GUILLOT, 02 43 48 85 93 ET LAFLECHESSENIORS@VILLE-LAFLECHE.FR

Le chiffre

90

Fabriqués aux Pays-Bas, les triporteurs pèsent 90 kilos chacun et sont dotés d'une assistance électrique. Pour plus de sécurité, chaque sortie se fait avec deux bénévoles : l'un pour conduire le véhicule, le second sur un vélo accompagnateur pour ouvrir la voie.



VIE MUNICIPALE / BUDGET

Garder LE CAP

La Ville a fixé ses priorités pour 2025 : poursuite des investissements entamés, pas de hausse d'impôt, maintien des services publics et recours mesuré à l'emprunt.

En 2025, la Ville entend poursuivre les projets entamés l'année passée. Les investissements concerneront : la deuxième phase de l'aménagement de Port-Luneau ; la restauration de l'orgue de Saint-Thomas ; la rénovation énergétique des écoles André-Fertré et Pape Carpentier ; les études pour la future cuisine centrale et le regroupement des écoles maternelle et primaire de Verron en un lieu unique. « *Ce qui favorisera la dynamique entre enseignants et sera plus cohérent au niveau pédagogique* », estime la maire, Nadine Grelet-Certenais.

Des dépenses imposées

« *Malgré un contexte tendu, notamment de croissance des dépenses et de réduction constante des ressources, nous tenons nos engagements de ne pas augmenter les impôts et de poursuivre le désendettement de la Ville* », ajoute la maire. Mais aussi de maintenir un service public de qualité, tout en conservant un soutien fort aux associations dont le niveau de subventions est maintenu (lire aussi En Flèche 329).

Après une hausse considérable des dépenses d'énergie, suivie d'une inflation galopante, la Ville fait face cette année à l'augmentation des coûts d'assurance : « *Soit 90 000 euros de plus, une hausse liée aux catastrophes climatiques et aux violences urbaines qui ont frappé certains terri-*

Après l'école Descartes en 2024, André-Fertré et Pape Carpentier connaîtront des travaux de rénovation thermique cette année.

toires il y a un peu plus d'un an », commente Michel Langlois, maire adjoint chargé des Finances. D'autres contraintes, décidées au niveau national, aggravent la pression financière sur la commune : « *Après la hausse du point d'indice des fonctionnaires, une augmentation de trois points par an jusqu'en 2028 du taux de cotisation de leur caisse de retraite nous est imposée* », pointe Michel Langlois. Soit une dépense annuelle supplémentaire de 140 000 euros et plus d'un million d'ici trois ans.

Ce contexte impose un recours à l'emprunt pour financer les investissements, « *de manière mesurée afin de contenir le niveau de la dette* ». La Ville mène également une recherche active de financements externes et se garde la possibilité de céder certains actifs, selon les opportunités. Ainsi, la vente d'un appartement situé boulevard Montréal a été actée lors du conseil municipal du 3 mars.

Le chiffre

10,4

Les collectivités participent au redressement des finances publiques, via un prélèvement sur la dotation qui leur est versée par l'État. À La Flèche, la perte cumulée entre 2010 et 2024 s'élève à 10,4 millions d'euros.

DÉCHETS / INITIATIVE

Le choix DU RÉEMPLOI

Pour inciter à l'utilisation d'emballages réutilisables, le Pays fléchois lance une opération baptisée « Contenant gagnant » jusqu'au 30 mai.

► Boulangeries, boucheries, poissonnerie, fromagerie, alimentation générale et confiserie : en tout seize commerces volontaires de La Flèche et du pays fléchois s'associent à l'opération « Contenant gagnant » lancée par la Communauté de communes. Objectif : limiter les déchets en incitant les consommateurs à privilégier les emballages réutilisables lors de leurs achats, au lieu des emballages jetables à usage unique. Sac à vrac, panier, bocal ou boîte sont en effet à privilégier pour lutter contre la production de déchets et le gaspillage des ressources.

Carte de fidélité

Jusqu'au 30 mai, chaque passage en caisse avec un contenant réutilisable chez l'un des commerçants partenaires sera tamponné sur la carte de fidélité de l'opération, disponible en boutique. Au terme de quinze passages, cette carte permettra de recevoir un cadeau zéro déchets : un sac cabas ou une boîte en verre (un cadeau par foyer).

Attention : la propreté du contenant est de la responsabilité du client, chaque commerçant est en droit de refuser un contenant qu'il juge inadapté. Par ailleurs, les sacs en matière kraft ou plastique sont exclus de l'opération.

▼
LA LISTE DES COMMERÇANTS PARTICIPANTS
EST À RETROUVER SUR : WWW.PAYSFLECHOIS.FR

Les emballages réutilisables sont à privilégier.



Quinze passages en caisse permettent de gagner un cadeau zéro déchet.

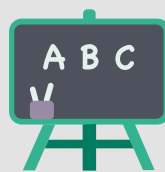
©FREEPIK

Le chiffre

4 224

Le camping-car park de La Monnerie a enregistré 4224 passages en 2024, soit 10 560 touristes qui ont séjourné à La Flèche, principalement pendant la haute saison estivale. Parmi la clientèle étrangère, les vacanciers anglais sont les plus importants et représentent 7,3%.

EN BREF



Inscriptions scolaires

Les nouvelles préinscriptions scolaires dans les écoles publiques doivent être réalisées auprès du service Enfance éducation. Elles concernent les enfants faisant leur première rentrée en maternelle et élémentaire, entre septembre 2025 et juin 2026. Un certificat de préinscription est à demander à la direction Services aux familles, par courriel à education@ville-lafleche.fr ou sur rendez-vous au 02 43 48 53 71. www.ville-lafleche.fr

Cérémonie commémorative

Une cérémonie se tiendra le 27 avril à 11h au monument aux Morts pour la Journée nationale du souvenir de la Déportation.

Cartes d'identité

En prévision des vacances d'été et des examens de fin d'année, il est préférable de vérifier la validité de sa carte d'identité afin de la renouveler si besoin. Les délais d'instruction sont revenus à la normale et de nombreux créneaux sont disponibles auprès du service Citoyenneté. Contact : 02 43 48 53 58, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 (9h le jeudi).

Conseil municipal

Il se tiendra lundi 14 avril à 19h, à l'hôtel de ville. L'ordre du jour est à retrouver sur www.ville-lafleche.fr.

SOLIDARITÉ / JEUNESSE

À l'action pour MAYOTTE

Le conseil municipal enfants s'est mobilisé pour récolter des fournitures scolaires destinées aux écoliers de Mayotte.

► Les cartons s'amoncellent dans la salle de réunion de l'espace Gambetta. À l'intérieur, des crayons, gommes, trousse, cahiers, livres, manuels scolaires et autres paires de ciseaux en quantité impressionnante.

Ces fournitures sont le fruit de la collecte lancée par la commission solidarité du conseil municipal enfants (CME) en début d'année, peu après le passage d'un violent cyclone sur l'île de Mayotte. Leur objectif : « Venir en aide aux enfants et aux écoles ravagées par la force du vent », expliquent Kelly, Juliette, Evan et les autres.

Des jouets à Noël

« Toutes les écoles primaires fléchoises, privées comme publiques, ont joué le jeu, rejointes par l'IME, le foyer Claude-Lespagnol et le conseil municipal enfants de La Chapelle d'Aligné », se félicite Michèle Juguin-Laloyer, maire adjointe chargée de la Jeunesse. Cette belle mobilisation a permis de remplir une douzaine de cartons de fournitures qui

Les jeunes élus de la commission solidarité se sont chargés du tri des fournitures.



La maison médicale de Villaines complète le conteneur avec du petit matériel médical.

rejoindront Madrassat, association sabolienne, chargée de l'expédition.

En fin d'année dernière déjà, les jeunes élus s'étaient mobilisés pour les plus démunis en recueillant des jeux et jouets distribués à Noël aux familles en difficulté, par l'intermédiaire du Secours populaire.

Le chiffre

4

La Flèche est jumelée avec quatre villes : Obernkirchen en Allemagne, Chippenham en Angleterre, Zlotow en Pologne et Huelma en Espagne. Elle entretient également des actions de coopération avec Markala, au Mali. Chaque année, des échanges sont organisés de part et d'autre.



©PHILIPPE NOISETTE

EN BREF

5

Plaques de numérotage

La collectivité a décidé la fin de la distribution gratuite des plaques de numéros d'habitations. Les propriétaires ou occupants doivent s'assurer que leur habitation soit correctement numérotée, conformément aux règles en vigueur, afin de garantir une bonne identification pour les services publics, les secours et la sécurité.

Enquête sur le vélo

La Fédération des usagers de la bicyclette (FUB) lance une enquête citoyenne sur le vélo. Pratiquants réguliers ou occasionnels sont invités à donner leur avis en ligne sur le confort et la sécurité de la pratique du vélo dans la ville. L'enquête est ouverte jusqu'au 2 juin sur barometre-velo.fr

Adapter son logement au vieillissement

Un atelier avec conseils techniques et financiers se tiendra le 23 avril à 14h30, salle Montréal. Gratuit, ouvert à tous, inscription auprès du pôle seniors, 02 43 48 85 93.



PATRIMOINE / RESTAURATION

Deux ans DE TRAVAIL

L'orgue Merklin de l'église Saint-Thomas a quitté La Flèche pour l'Isère. Il est entre les mains de professionnels qui vont s'attacher à le restaurer.

Chaque pièce a été démontée et répertoriée.

► Au début du mois de mars, une équipe de l'entreprise Giroud, dirigée par Jacques Monnet, facteur d'orgues, a passé une semaine à La Flèche pour démonter une à une toutes les pièces de l'orgue de l'église Saint-Thomas. « *Nous attendions ce démontage avec impatience* », reconnaît Carine Ménage, maire adjointe chargée de la Culture.

Peaux de brebis

Plusieurs années de démarches ont été nécessaires au préalable pour réunir les conditions de cette restauration. Un chantier de grande ampleur rendu possible par la collaboration entre la Ville et l'association Orgues en Pays fléchois, avec le concours de la Fondation du patrimoine (lire En Flèche 330).

Entre la soufflerie, la mécanique et la tuyauterie, plusieurs

dizaines de milliers de pièces dont plus de 1 400 tuyaux ont été démontées une à une et soigneusement répertoriées pour faciliter la suite des opérations, dans les locaux de l'entreprise, près de Grenoble. « *L'orgue avait été installé il y a 140 ans, il y a donc 140 ans de poussière accumulée en certains endroits, ce qui influence le timbre et l'accord de l'orgue* », explique Jacques Monnet.

C'est donc par un nettoyage d'ampleur que débute la restauration, avant la remise à neuf de la soufflerie « *avec des peaux de brebis tannées à l'ancienne* », puis de la tuyauterie, dont certaines pièces, manquantes, seront fabriquées à l'identique. « *Cette étape permettra de retrouver la sonorité d'origine* », assure le facteur d'orgues.

Au terme de deux années de travail, « *l'orgue Merklin de l'église Saint-Thomas retrouvera sa place*

dans l'histoire de La Flèche », se félicite la maire adjointe. Mais aussi tout son éclat, puisque les boiseries du buffet seront également remises en état. L'heure sonnera alors d'un concert exceptionnel pour fêter la remise en état de cet instrument qui témoigne de la richesse de l'histoire et du patrimoine de La Flèche.

Appel aux dons

Un appel aux dons a été lancé pour financer la restauration de l'instrument, via la Fondation du patrimoine. Il s'adresse aux particuliers comme aux entreprises et donne droit à une défiscalisation : www.fondation-patrimoine.org.



Des usages réglementés

Chaque année, la Ville prend un arrêté réglementant les usages sur la base de loisirs de La Monnerie. Barbecue, présence d'animaux, jeux de ballons, boissons alcoolisées... Tout est envisagé, pour permettre à chacun de profiter en toute tranquillité de cet espace de loisirs de 200 hectares. Cet arrêté est affiché à l'entrée de la base de loisirs et près du poste de secours.

VIE QUOTIDIENNE / PRATIQUE

La Monnerie, MODE D'EMPLOI

© PHILIPPENoiselette

Quelques règles à respecter, pour profiter au mieux de La Monnerie, terrain de jeu préféré des Fléchois comme des vacanciers, dès les beaux jours.

► Peut-on laisser son animal de compagnie en liberté ?

NON Les animaux de compagnie doivent être tenus en laisse dans l'espace public. Il y va de la tranquillité des promeneurs et du respect de la faune sauvage. De même, les animaux sont interdits sur la plage et dans l'eau.

Est-il possible d'organiser un pique-nique ?

OUI Les déchets et débris doivent bien sûr être emportés ou déposés dans les poubelles présentes sur le site, dont l'espace dédié au tri sélectif près de la plage.

À noter : si la consommation d'alcool est interdite sur toute la base de loisirs, elle est autorisée dans le cadre d'un pique-nique, de 11h à 21h.

Peut-on faire un feu de camp ou un barbecue ?

NON Les deux sont strictement interdits dans cet espace naturel, notamment en raison des risques d'incendie en période estivale.

La baignade en dehors des périodes de surveillance est-elle autorisée ?

OUI et NON La zone de baignade est matérialisée par des bouées flottantes délimitant les petit, moyen et grand bains. En dehors des horaires de surveillance, le public se baigne à ses risques et périls.

Fumer est-il autorisé ?

NON La cigarette électronique, le tabac, les narguilés ou chichas sont interdits sur la plage ainsi que sur les lacs lors de la navigation, y compris à pédalo. C'est en revanche autorisé sur le pourtour des lacs.

Peut-on pratiquer l'équitation ?

OUI Les randonnées équestres sont autorisées sur tous les sentiers, excepté sur la piste en enrobé autour du lac et sur la plage.

Est-il possible de pêcher ?

OUI et NON La pêche est autorisée sur le lac de loisirs

sans appât et sur le lac des pêcheurs, dans tous les cas avec un permis à jour. Elle est interdite en embarcation à rames ou à moteur, tout comme l'est la pêche à l'aimant.

Peut-on écouter de la musique ?

OUI L'utilisation d'une enceinte connectée est admise sous réserve d'en faire un usage discret et raisonnable, sans gêner le voisinage.

Les jeux de ballon sont-ils autorisés sur la plage ?

OUI et NON Les jeux de balle et de ballon sont autorisés sur la plage mais peuvent être interdits en cas d'affluence.

La navigation est-elle autorisée ?

OUI et NON La navigation est autorisée avec un bateau à voile, à rames ou un pédalo. Elle est strictement interdite avec un engin motorisé.

LOGEMENT

Le début DE L'EMBELLIE

D'ici trois ans, 140 logements en accession privée et une centaine de logements locatifs sociaux seront sortis de terre. En commençant par ceux du boulevard Latouche, dont les premiers locataires sont attendus au mois de mai. Une embellie s'amorce dans le secteur immobilier, en tension depuis plusieurs années.

► À deux pas du centre-ville, les trente-cinq logements du boulevard Latouche sont sur le point d'être livrés à leurs ...

... locataires (photos de Une et page 9). Le bailleur social Sarthe habitat y achève en effet la construction de son nouvel ensemble, composé de maisons individuelles avec jardin ou petits collectifs avec balcon et terrasse. Une bouffée d'air non négligeable dans un secteur qui connaît une tension importante depuis plusieurs années. « *Le déficit de logements concerne toutes les catégories, les petites comme les grandes surfaces, la location comme l'accèsion à la propriété* », confirme Nicolas Chauvin, maire adjoint chargé de la Transition écologique et de l'urbanisme durable.

Un parc habité

Les raisons sont multiples : la raréfaction, pendant plusieurs années, de programmes privés ; mais aussi une augmentation des besoins, liée à l'évolution de la société et notamment à la décohabitation de nombreux ménages. « *Néanmoins, le programme Action cœur de ville a amené de nombreux investisseurs à s'intéresser à La Flèche* », se félicite Nicolas Chauvin. Et aujourd'hui, l'attractivité de La Flèche se confirme bel et bien alors que le prix du foncier explose dans les grandes métropoles. La preuve : plusieurs programmes privés seront sortis de terre dans les deux ou trois années à venir, soit 140 nouveaux logements sur le marché. C'est, par exemple, l'ensemble baptisé Les Jardins de la Varenne, à l'emplacement de l'ancienne piscine. Après appel à projets, le promoteur Bouygues immobilier a été retenu par la Ville pour y construire trois bâtiments, soit 70 logements, du studio au T4, ainsi qu'un local de 175m² qui accueillera l'espace multimédia du Pays fléchois. « *Ce sera un parc habité, avec des aménagements paysagers de qualité qui seront rétrocédés à la Ville et pourraient être utilisés par le Carroi pour*

Les Jardins de la Varenne, un "parc habité" en entrée de ville.



© BOUYGUES IMMOBILIER



© PHILIPPE NOISETTE

42 logements à venir rue du Champ Baudry.



L'ancien couvent de la Visitation va être transformé en logements de standing.



l'organisation d'événements », dévoile Nicolas Chauvin.

Le couvent transformé

Une autre opération de prestige est sur le point de débiter dans l'ancien couvent de la Visitation. 65 logements y sont déjà commercialisés par Histoire et Patrimoine, un opérateur spécialiste de la reconversion de bâtiments anciens, religieux, administratifs ou militaires.

À deux pas, l'îlot des Capucins accueillera prochainement une résidence seniors de 89 appartements, proposant un bouquet de services (restauration, entretien du logement...).

« *D'autres projets sont dans les cartons, complète Emmanuelle Henry, responsable du service Urbanisme, aménagement et habitat de la Ville et du Pays fléchois. Plusieurs investisseurs nous ont déjà fait connaître leur intérêt pour la surface encore disponible sur ce site des Capucins, comme pour la rue de La Dauversière* ».

Le logement social n'est pas en reste. Outre l'ensemble du boulevard Latouche, Sarthe habitat a débuté la construction

de 42 logements rue du Champ Baudry, à l'emplacement de l'ancien bâtiment de Monde solidaire. À ceux-là s'ajouteront 25 logements rue Gravaux, 27 rue Jules-Daudet, derrière le centre des impôts, sans oublier quatre autres, à l'angle des rues Gallieni et Pape Carpentier, sur le point d'être livrés.

Autant de programmes locatifs qui complètent l'offre privée, renforcée grâce à l'Opération programmée d'amélioration de l'habitat (Opah-RU). En quatre ans, celle-ci a en effet favorisé la rénovation et la remise sur le marché de logements vacants et dégradés en centre-ville, grâce à des aides financières pour la réalisation de travaux. ◀



zoom sur...

Le projet des Capucins

Face à l'ancien hôpital, à l'emplacement des anciennes serres Guéry, la Ville est propriétaire d'une surface d'environ 1 hectare. Ce site situé entre les rues Henri-Dunant, Belleborde et des Capucins devait accueillir le projet immobilier du groupe Lamotte, composé de trois bâtiments. En accord avec la Ville, le constructeur a revu sa copie, ne conservant de son projet initial qu'une résidence services de 89 logements, dédiée aux seniors.

Il se porte donc acquéreur non plus de la totalité de la surface mais de 5 600 m² environ qui accueilleront cette nouvelle proposition de logements associés à des services, très attendue dans le quartier et dans la ville.

Le terrain restant, soit un peu moins de la



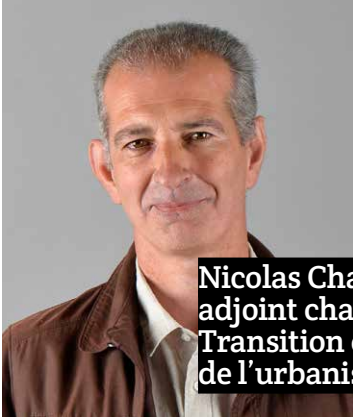
© GROUPE LAMOTTE

moitié de la surface totale, « *accueillera aussi de l'habitat* », assure Nicolas Chauvin, maire adjoint chargé de la Transition écologique et de l'urbanisme durable. « *Rien n'est encore tranché mais des promoteurs immobiliers font part de leur intérêt pour cet emplacement idéalement situé, à proximité du centre-ville, de la maison de santé et de La Monnerie.* »

Le projet initial a été revu et comporte aujourd'hui uniquement une résidence seniors.

« Une qualité de vie reconnue et qui séduit »

© PHILIPPENAISETTE



Nicolas Chauvin maire adjoint chargé de la Transition écologique et de l'urbanisme durable

Comment expliquez-vous le regain d'intérêt des investisseurs privés pour La Flèche ?

Le programme Action cœur de ville a permis d'actionner plusieurs leviers qui les ont incités à investir sur notre territoire. Mais au-delà de ce dispositif, de nombreux promoteurs manifestent leur intérêt pour notre ville. Lorsque nous avons lancé l'appel à projet pour l'aménagement des Jardins de la Varenne par exemple, ils étaient six à se positionner.

Le prix du foncier à La Flèche, au regard des grandes métropoles, contribue bien sûr à les attirer, tout comme la qualité de l'accompagnement que nous offrons aux porteurs de projet. Mais l'atout majeur à mes yeux, c'est le niveau d'équipement remarquable dont nous disposons, au niveau culturel comme sportif, la richesse de notre tissu associatif, la qualité de notre patrimoine architectural et végétal. Tout cela favorise une qualité de vie reconnue et qui séduit.

Comment trouver le juste équilibre entre logement social et logement privé ?

Social ou privé, les besoins en logements sont connus et c'est pourquoi nous avons travaillé, dès le début du mandat, à rendre réalisables des programmes immobiliers répondant à toutes les attentes. Dans le domaine du logement comme dans d'autres, l'équilibre et la mixité

sont des atouts. C'est pourquoi nous nous réjouissons de la construction d'un petit immeuble comprenant quatre logements sociaux, à l'angle des rues Pape Carpentier et Gallieni. Comme du programme Les Jardins de la Varenne, un ensemble de 70 logements haut de gamme, à deux pas de là. L'important est de favoriser une offre diversifiée, permettant ce que l'on appelle un parcours résidentiel à tous les âges, selon ses moyens et ses besoins.

Le marché de l'immobilier est-il également soutenu ?

Oui et ce sont les déclarations d'intention d'aliéner ou DIA qui nous le démontrent. Une DIA est une formalité imposée à tout propriétaire qui souhaite vendre un bien immobilier afin de s'assurer que la Ville ne souhaite pas préempter. Ces DIA croissent : là aussi, le témoin de la bonne santé du secteur.



zoom sur...

L'attribution d'un logement social

Chaque logement social est attribué après examen d'une commission d'attribution comprenant des représentants de l'État, des collectivités locales et du bailleur. À La Flèche, deux élus y siègent : Pascal Ribot, maire adjoint chargé des Solidarités et Michel Langlois, maire adjoint chargé de l'Action sociale. « Nous sommes sollicités plusieurs fois par mois, explique ce dernier. Pour chaque logement libre, le bailleur sélectionne une ou plusieurs candidatures, en tenant compte de la composition du foyer, de ses revenus, de l'urgence de la situation et nous sollicite en émettant un avis que nous sommes libres de suivre ou pas. » Dans tous les cas, « il n'y a aucun passe-droit », martèle le maire adjoint. « Il m'arrive d'être interpellé par des habitants qui se plaignent de ne pas avoir de réponse favorable, alors même qu'ils n'ont pas fait de dossier. La procédure est la même pour tous et chacun doit s'y plier. »

Bon à savoir : le bailleur social réserve l'attribution d'une maison individuelle aux personnes ayant déjà été locataires d'un appartement de son parc.

FAIRE UNE DEMANDE DE LOGEMENT : DEMANDELOGEMENT72.FR

Ce petit immeuble en centre-ville compte quatre logements sociaux.



Le chiffre

1649

La Flèche compte 1649 logements sociaux, soit 22 %. La Ville remplit donc les obligations fixées par la loi qui fixe un seuil minimum de 20 %, proportionnel au parc de résidences principales. Les communes ne répondant pas à cet objectif sont soumises à un prélèvement sur leurs ressources fiscales.

1983

Naissance à La Flèche

2000

Animatrice à La Flèche

2007

Animatrice à Noyen-sur-Sarthe

2020

Entrée dans le bureau de l'USF gymnastique

2021

Présidente de l'USF gymnastique

BÉNÉVOLAT / ÉMELINE AUBERT

Tout pour LES AUTRES

Émeline Aubert préside l'USF gymnastique avec une énergie communicative. Entre le pro, le perso et le bénévolat, son emploi du temps force le respect.

► La gymnastique, elle n'est pas tombée dedans quand elle était petite. Ce sont ses enfants qui l'y ont conduite : son fils aîné tout d'abord, suivi de ses sœurs de 12, 9 et 7 ans, toutes trois compétitrices. Comme chez les Aubert, le sport est une chose sérieuse, Émeline s'est plongée à son tour dans la vie de l'USF gymnastique... jusqu'au cou. Passée en quelques mois de membre du bureau à présidente à la faveur d'un concours de circonstance, elle a pris les choses en main avec l'énergie et la bonne

humeur qui la caractérisent. « Le club, c'est une micro entreprise avec quatre salariés et 475 licenciés, de 15 mois à 80 ans », explique-t-elle. Une grosse structure à laquelle elle consacre soirées et week-ends, épaulée par les membres du bureau. « J'ai appris la patience, s'amuse-t-elle. Gérer les parents des gymnastes et leurs exigences n'est pas toujours simple. J'ai aussi appris à dire non : quand un cours est complet, même si on veut faire plaisir, on ne peut pas pousser les murs... »

Sur les routes

Pour le plaisir de partager la passion de ses filles, Émeline Aubert ne compte pas son temps. C'est même une caractéristique familiale : « Lors des galas, leur papa tient la buvette, leur frère porte le costume de mascotte et leur grand-mère coud les chouchous des gymnastes. » Sans oublier le grand-père qui se costume volontiers en père Noël en fin d'année.

C'est aussi en famille que l'on sillonne les routes le week-end, au gré des compétitions des trois filles. « De Saint-Nazaire à Bourges en passant par la Vendée, on voit du pays et les enfants découvrent plein de choses. C'est une école de la vie. »

Côté pro, Émeline Aubert a pris en charge des enfants pendant une vingtaine d'années. Aujourd'hui elle s'apprête à devenir conseillère funéraire. Un tout autre monde, mais avec un point commun : l'attention à l'autre. Un univers dans lequel sa bienveillance naturelle sera précieuse.

▼
RETROUVEZ UN EXTRAIT DE L'INTERVIEW EN VIDÉO SUR LA CHAÎNE YOUTUBE DE LA FLÈCHE.

En attendant L'ÉTÉ

Les serres municipales seront ouvertes à la visite samedi 26 avril. L'occasion de découvrir les plantes qui feront le fleurissement estival.

► Près de 10 000 plants, actuellement en production dans les serres municipales, seront plantés au mois de mai dans les parterres et suspensions de la ville. Le 26 avril, les agents des Espaces verts les feront découvrir aux visiteurs et répondront à toutes les questions sur leur métier. Plébiscitée par le public, cette visite annuelle des serres municipales se prépare bien en amont. Pour preuve, « *le fleurissement de l'été 2026 se réfléchira avant juillet prochain et celui de l'automne dès à présent* », explique Nelly Joulin, responsable du service Nature en ville. Pensé en équipe, ce travail s'enrichit chaque année de l'expérience de terrain : « *Nous observons l'adaptation des plants aux évolutions du climat et adaptons nos choix, tout comme les producteurs* », ajoute la responsable de service.

Des couleurs en ville

Depuis plusieurs années déjà, les choix de ces professionnels s'orientent vers des espèces moins gourmandes en eau, « *même si on constate sur le terrain que les végétaux ont une grande capacité d'adaptation* ».

Les visiteurs seront accueillis par les agents municipaux des Espaces verts.



Ainsi le géranium a encore de beaux jours devant lui. « *C'est un allié pour nos suspensions, complète Nelly Joulin. Il permet de profiter des fleurs dans la ville, par temps sec comme par temps gris.* »

Pas question en tout cas de se priver du plus qu'apportent chaque été ces fleurs et plants sélectionnés pour embellir la ville. « *Le fleurissement est essentiel : nous avons tous besoin de cette touche de couleur, d'autant plus après dix-huit mois passés dans la grisaille !* ».

▼ **SAMEDI 26 AVRIL, CHEMIN DE LA FAUCILLETTE, VISITES GRATUITES ET ANIMATION PAR LE CPIE SUR LA MARE ET SA BIODIVERSITÉ, DE 14H À 16H.**

CULTURE / EXPOSITION

Les peintres de Saint-Germain EXPOSENT

Christian Eurgal est l'invité d'honneur de l'association Les Peintres de Saint-Germain à l'occasion de leur exposition annuelle. Membre de plusieurs académies européennes et internationales, il travaille de grands aplats de couleurs vives. Traitées au couteau, ses huiles donnent à voir sa vision de la réalité. Neuf autres invités se joignent à la vingtaine de participants, donnant à voir une large palette d'expressions artistiques.

▼ **DU 19 AVRIL AU 4 MAI, HALLE-AU-BLÉ, DU LUNDI AU SAMEDI DE 14H30 À 19H, DIMANCHE DE 10H À 12H30 ET DE 14H30 À 19H. ENTRÉE LIBRE. SOIRÉE SPÉCIALE LE 30 AVRIL À 18H AVEC LES PASSEURS DE MOTS.**



JUSQU'AU 8 AVRIL

Moi et mes super-pouvoirs (cachés mais révélés...) : exposition d'autoportraits sublimés en super-héros, travail du cours d'arts plastiques d'élèves de 5^e du collège Le Vieux chêne. Aux jours et heures d'ouverture de la bibliothèque Jacques-Termeau.

LUN. 7 AVRIL



©DR

Cinéma avec le pôle seniors : *Moon le panda* de Gilles de Maistre, petits-enfants bienvenus. **14h30**, cinéma Le Kid.

MER. 9 AVRIL

Pôle seniors : journée d'échanges avec des adolescents.

Visite olfactive de l'église Sainte-Colombe avec le Pays d'art et d'histoire, pour travailler son odorat tout en découvrant l'histoire de ce monument. **15h**, Sainte-Colombe. Renseignements : 06 84 53 22 98.

Atelier numérique avec l'espace multimédia : stop motion. **15h30**, bibliothèque Jacques-Termeau.

Quotidien du zoo saison 2. Avant-première. Lire ci-dessus.

JEU. 10 AVRIL

Don du sang. De **15h à 19h**, salle Printania. Rendez-vous à privilégier sur mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

VEN. 11 AVRIL

Pôle seniors : journée cuisine et jeux en partenariat avec l'espace de vie sociale du quartier des Fleurs.

SAM. 12 ET DIM. 13 AVRIL

Bric à brac de l'association Chats Lorena sans toit au profit de la stérilisation des chats. De **10h à 18h**, 44 boulevard de la Gare (Brocante Trouvailles).

SAM. 12 AVRIL

Soirée dansante et caritative Étudiantes sans frontière. Salle Printania.

DIM. 13 AVRIL

Concours Beursault de la Compagnie d'Arc. **À partir de 8h45**, rue Famille Bizot.

SAM. 19 AVRIL

Club poésie. **10h45**, bibliothèque Jacques-Termeau.

DU SAM. 19 AVRIL AU DIM. 4 MAI

Exposition des Peintres de Saint-Germain. Lire page 14.

DIM. 20 AVRIL

Chasse aux œufs de Pâques organisée par l'association Team Family Vaidie. 3 euros. **À partir de 10h**, parc des Carmes.



©PHILIPPE NOISETTE

Visite guidée du moulin de La Bruère avec un guide-conférencier. **À 14h30 et 16h**. Infos et réservations : www.visithemes.com/agenda, 06 72 83 52 00.

LUN. 21 AVRIL

Chasse aux œufs de Pâques organisée par le comité de quartier de Saint-Germain-du-Val. **14h**, parc de l'école Léo-Delibes. Gratuit.

Visite guidée du moulin de La Bruère avec un guide-conférencier. **15h**.

MER. 9 AVRIL

Quotidien du zoo saison 2

Cinéma Le Kid



Soirée événement avec la diffusion des deux premiers épisodes de la web série *Quotidien du zoo de La Flèche saison 2*. Au cours de cette avant-première exclusive, le public pourra échanger avec des membres de l'association Zoo de La Flèche for nature à laquelle seront reversés la moitié des bénéfices de la soirée. **19h30, tout public, 6,80 euros et 5,50 pour les enfants jusqu'à 14 ans.**

Infos et réservations : www.visithemes.com/agenda, 06 72 83 52 00.

DU MAR. 22 AVRIL AU MAR. 6 MAI

Festival des films étrangers proposé par le collège-lycée Notre-Dame : longs-métrages allemands, anglais et espagnols en version originale sous-titrée. Programme détaillé au cinéma Le Kid et sur www.ville-lafleche.fr

MER. 23 AVRIL

Pôle seniors : atelier sur l'aménagement de son logement et les aides financières existantes. Lire page 6.

Compétition régionale UGSEL d'athlétisme cadets et juniors. **À partir de 11h**, stade Bouchevereau.

VEN. 25 AVRIL

Pôle seniors : atelier chauffe-citron. **14h30**, espace Montreal

Nocturne de la ludothèque : soirée jeux de société avec Meeples en folie, à partir de 8 ans. De **19h à 22h30**, rue Grollier.

Cavalcade en Cocazie, récit, musique, par Reder Nouhaj. Un concert spectaculaire au fil de carnets de voyage imaginés, du cinéma pour les oreilles... À partir de 6 ans. **19h**, salle Coppélia. www.lecarroi.org



©THIERRY GUILLAUME

SAM. 26 AVRIL

La Tournée

Le Kid



©DR

Acculé par les dettes, l'acteur Marius de Villeduc accepte le rôle principal du nouveau film de Richard Favard, un acteur-réalisateur dont il ne connaît rien. Pour toucher l'intégralité de son cachet, il a l'obligation de participer à la tournée d'avant-premières. Elle sera haute en couleurs... Ce long métrage de Florian Hessique avec Patrick Chesnais et Richard Berry, sera présenté en avant-première en présence de Patrick Chesnais et du réalisateur. **20h, 6,80 et 5 euros. Au cours de la soirée, des places de cinéma seront à gagner.**

SAM. 26 AVRIL

Repair café. De 9h à 12h, salle du Canada, place de la Nouvelle France.

Avant-première du film La Tournée. Cinéma Le Kid. Lire page 15.

Porte ouverte des serres municipales. Lire page 14.

SAM. 26 ET DIM. 27 AVRIL

Bourse aux livres de l'Afda. De 10h à 18h, salle du Bas-Rhin.

DIM. 27 AVRIL

Régate départementale jeunes et adultes. À partir de 10h, lac de La Monnerie.

Criterium régional foot en marchant. À partir de 10h, stade de la Pépinière.

Visite guidée du moulin de La Bruère avec un guide-conférencier. **15h.** Infos et réservations : www.visithemes.com/agenda, 06 72 83 52 00.

LUN. 28 AVRIL

Quiz organisé par le comité départemental olympique et sportif (CDOS). Salle Printania.

MAR. 29 AVRIL

Course solidaire au profit de l'association Pour que vive Maroala. **À partir de 9h30**, au sein du collège-lycée Notre-Dame.

Ce qui nous noue, théâtre, par le Groupe Déjà. Lire ci-dessous. www.lecarroi.org

JEU. 1^{er} MAI

Visites guidées avec un guide-conférencier. **À 15h**, moulin de La Bruère, **à 17h** théâtre de la Halle-au-Blé. Infos et réservations : www.visithemes.com/agenda, 06 72 83 52 00.

SAM. 3 MAI

Club poésie. 10h45, bibliothèque Jacques-Termeau.

DIM. 4 MAI

Visites guidées avec un guide-conférencier. **À 15h**, moulin de La Bruère, **à 17h** théâtre de la Halle-au-Blé. Infos et réservations : www.visithemes.com/agenda, 06 72 83 52 00.

Concours de sauts d'obstacles, étape du challenge Sarthe. **À partir de 9h**, centre équestre Les Deux chênes.

MAR. 6 ET MER. 7 MAI

Larzac !, théâtre par la Cie 13.36. *Larzac !* ne parle pas de la célèbre lutte des années 70. Philippe Durand s'intéresse à ce qui se passe aujourd'hui sur le plateau du Larzac : la vie de ses habitants et celle de l'outil de gestion collective des terres agricoles auxquels ils participent. **À partir de 15 ans.**

20h30, théâtre de la Halle-au-Blé. www.lecarroi.org



©JEAN-JOSEPH OSTY

MER. 7 MAI

Club de lecture grands caractères. 10h30, bibliothèque Jacques-Termeau.

JEU. 8 MAI

Visites guidées avec un guide-conférencier. **À 15h**, moulin de La Bruère, **à 17h** théâtre de la Halle-au-Blé. Infos et réservations : www.visithemes.com/agenda, 06 72 83 52 00.

DIM. 11 MAI

Visites guidées avec un guide-conférencier. **À 15h**, moulin de La Bruère, **à 17h** théâtre de la Halle-au-Blé. Infos et réservations : www.visithemes.com/agenda, 06 72 83 52 00.

LUN. 12 MAI

Cinéma avec le pôle seniors : Les Bodin's partent en vrille de Frédéric Forestier. **14h30**, cinéma Le Kid



MER. 14 MAI

Atelier numérique avec l'espace multimédia : twine. **15h30**, bibliothèque Jacques-Termeau.

JEU. 15 MAI

Pôle seniors : balade en vélo avec l'association Cyclopédie et pique-nique.

RETROUVEZ TOUTES LES DATES SUR WWW.VILLE-LAFLECHE.FR

MAR. 29 AVRIL

Ce qui nous noue
Salle Coppélia



©PASCAL BOUJDET

Théâtre du réel, tour à tour idiot et sauvage, tendre et caustique, amer et poétique, Groupe Déjà questionne la prétention du couple à son développement durable. Pourquoi vivre à deux ? Le couple est placé sur le divan théâtral.

À partir de 12 ans. 20h30, salle Coppélia.
www.lecarroi.org

▼ PARTAGEZ VOS PLUS BELLES PHOTOS DE LA FLÈCHE SUR INSTAGRAM  AVEC #LAFLECHE



▼ **2 MARS**

La course Michel Chevé du Cyclo sport fléchois.



▲ **9 MARS**

L'USF canoë kayak a accueilli une épreuve régionale de descente.



▲ **16 MARS**

Un dimanche à la bibliothèque avec l'écrivain Jérôme Garcin.



Hôtel de Ville

Espace Pierre-Mendès
France
Tél. 02 43 48 53 53
contact@ville-lafleche.fr
Du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 12 h et de
13 h 30 à 17 h 30 (9 h
le jeudi), le samedi
de 9 h à 12 h (état-civil
uniquement)

Numéros utiles

Service quotidienneté
02 43 48 53 80

*Problème de voirie, d'éclairage public,
de signalisation*

Police municipale
02 43 48 53 89

**Centre communal
d'action sociale**
02 43 48 53 59

Service Citoyenneté
02 43 48 53 58

*État-civil, carte d'identité, passeport,
élections, recensement, location de
salles municipales*

**Objets trouvés/
animaux recueillis**
02 43 48 53 89

Pôle seniors
02 43 48 85 93

**Cinéma municipal
Le Kid**
02 43 94 24 30

**Bibliothèque
municipale**
02 43 48 53 62

**École municipale
de musique**
02 43 48 53 63

Le Carroi
02 43 94 08 99

**Centre aquatique
L'ilébulle**
02 43 94 00 25

**Point info jeunesse / espace
Gambetta**
02 43 45 68 55

L'OPPOSITION MUNICIPALE

Quel avenir ?

Au dernier conseil municipal du 3 mars, les élus de la majorité nous ont présenté le rapport d'orientation budgétaire. Ce document devrait faire l'objet d'un véritable débat démocratique puisqu'il reprend toutes les futures orientations pour construire le budget 2025. Mais, comme tous les ans, celui-ci nous a été présenté déjà « ficelé » ne permettant pas aux élus de l'opposition de pouvoir participer en amont à son élaboration.

La dégradation de la situation économique de l'État et des finances publiques devraient obliger les élus à assurer encore plus une gestion rigoureuse des dépenses. Fini le temps de compter sur les autres !

Pourtant il est encore prévu d'augmenter les dépenses alors que les recettes baissent, ce qui va entraîner une dégradation de l'épargne disponible notamment pour rembourser le capital des emprunts de la Ville et surtout bloquer des investissements.

Aujourd'hui, la Ville supporte déjà plus de 18 millions d'euros d'emprunts et nous sommes endettés jusqu'en 2045. Pourtant, celle-ci envisage d'avoir recours à de nouveaux emprunts.

Chaque dépense devrait être examinée par rapport à sa juste nécessité et surtout, par rapport à son urgence !

Tous ces éléments ne permettront pas de mener à bien des projets vraiment utiles et attendus par de nombreux fléchois pour assurer leur sécurité et leur bien-être. Ils devront attendre ! Alors que pourtant des projets excessifs et superflus ont été choisis pendant ce mandat.

C'est vraiment dommage et regrettable !

**« Ensemble pour le
renouveau de La Flèche »**

LA MAJORITÉ MUNICIPALE

Préserver la richesse de notre qualité de vie

18 projets sont en lice pour la 3^e édition du budget participatif de la Ville de La Flèche. Merci aux très nombreux Fléchois et usagers de la ville enthousiastes pour leur mobilisation dès le lancement du vote, dimanche 23 mars au théâtre de la Halle-au-Blé !

Un point commun entre de nombreux projets proposés ? De nouveaux aménagements urbains, pour compléter l'offre existante, qui permettent aux Fléchois de vivre la ville, ensemble, de continuer à se retrouver autour de moments de convivialité et de partages...

En ces temps de plus en plus compliqués de repli sur soi et malgré un contexte budgétaire particulièrement tendu, nous sommes de ceux - et ils sont nombreux ! - qui continuent à voir le verre à moitié plein et qui se battent pour préserver notre qualité de vie.

C'est aussi pour cette raison, que nous restons fermement attachés à notre politique culturelle et associative.

La Flèche a toujours été une ville où l'on a cultivé les solidarités et le vivre-ensemble. Derrière chaque Fléchois, se cache un bénévole ! C'est pourquoi, malgré les difficultés, nous avons toujours tenu à favoriser et à maintenir des budgets, là où d'autres « sensibilités politiques » n'auraient pas hésité une seconde à faire des coupes franches. En 2025, nous continuerons à financer la culture, le sport, les solidarités, la vie associative : en temps de crise, ce ne sont pas des budgets superflus. Tout ce qui nous rassemble, qui nous préserve du repli sur soi, est toujours cela de pris sur la morosité et les difficultés ambiantes...

**« La Flèche, territoire
de projets »**

Pour prendre rendez-vous avec un élu : 02 43 48 53 51



NADINE GRELET-CERTENAÏS

Maire
Présidente de la Communauté
de communes du Pays fléchois



CARINE MÉNAGE

Maire adjointe chargée
de la Culture (animation
patrimoniale et culturelle,
cinéma, école de musique,
bibliothèque), de la
communication et de la
démocratie participative
Vice-présidente
du Pays fléchois



MICHEL LANGLOIS

Maire adjoint chargé
de l'Action sociale (CCAS),
de la tranquillité publique
et des finances
Conseiller délégué
communautaire



PATRICIA MÉTERREAU

Maire adjointe chargée
de l'Action économique
locale (commerce et artisa-
nat, droits de place, marchés
et foires), des cimetières,
de la citoyenneté et des
ressources humaines



NICOLAS CHAUVIN

Maire adjoint chargé
de la Transition écologique
et de l'urbanisme durable
(urbanisme, tourisme local
durable, bâtiments commu-
naux, espaces verts, camping,
Agenda 21)
Vice-président
du Pays fléchois



**MICHÈLE
JUGUIN-LALOYER**

Maire adjointe chargée
de Bien grandir à La Flèche
(jeunesse, éducation,
écoles, conseil municipal
enfant, restauration
scolaire)



AMADOU KOUYATÉ

Maire adjoint chargé
de la Ville sportive et du vivre
ensemble (politique
sportive, associations
sportives, vie associative,
relations internationales,
comité de jumelage)



FRANÇOISE RACHET

Maire adjointe chargée
de La Flèche pour tous les
âges (intergénération, fêtes
et cérémonies, comité des
fêtes, pôle seniors)



CLAUDE JAUNAY

Maire adjoint chargé
des Services au public, eau
et assainissement, éclairage
public, accessibilité, voirie
Vice-président
du Pays fléchois



PASCAL RIBOT

Maire adjoint chargé
des Solidarités (logement
social et handicap)



JEAN-PIERRE GUICHON

Conseiller municipal
délégué chargé de la
Transition numérique
et de la mobilité
Vice-président
du Pays fléchois



HERNANI TEIXEIRA

Conseiller municipal
délégué chargé des
questions relatives aux
associations sportives



Naissances

Léon Guérineau, Bazile Bougard, Ylario D'Hose, Timoté Laidet

Décès

Gérard Gallet, Roselyne Vesque, Solange Sineau veuve Cosnard, Serge Guesdon, Alain Hautreux, Lucienne Simon veuve Cagniard, Chantal Gallo épouse Ors, Thierry Reffay, Bertrand Labonne, Moïse Cureau, Camille Guède veuve Guyard, Simone Lécullier veuve Archambault, Simone Mohamed, Maël Delage, Micheline Roinné veuve Hardy, André Dunais, Germaine Rabouan veuve Belanger

© FREEPIK

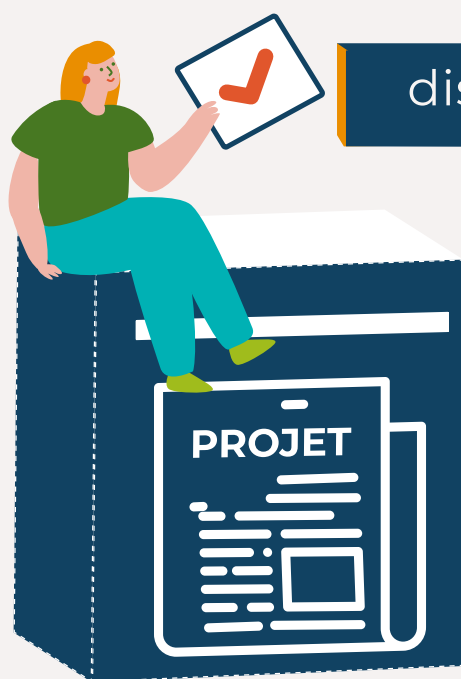
Budget participatif #3

Votez pour vos PROJETS PRÉFÉRÉS !

Jusqu'au 13 avril 2025

sur www.ville-lafleche.fr/je-participe

ou par **formulaire papier**
disponible dans les lieux publics



VILLE DE
LA FLÈCHE



www.ville-lafleche.fr



f @